REMEMBREMENT
Titre II du Livre I du Code Rural

MOUTIER – ROZEILLE

Section ZX
du No 1 au No 55

Section ZK
Section ZO
Section YA
Section ZR
Section ZY
Section ZW
Section ZV

LA CROIX
LAS RUAS
LES RIVAUX
PERISSAT
LES BUSSIERES

Route Départementale n°982
Route Départementale n°21
Route Départementale n°19
Route Départementale n°12
Route Départementale n°38
Commune
Voie Communale
Route
Point d'eau
Busea ⌀ 300 6 ml

1 Mme SZABO Corine et Cts
2 Cts PICAUD Henry
3 Mr TOURAILLE Jean
4 Mme RIGAUD Anne-Marie
5 Commune
6 Mr TOURAILLE Jean
7 Cts PICAUD Henry
8 Mr LAIR Jean-Paul
9 Cts CHANUDET André
10 Mme RIGAUD Anne-Marie
11 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
12 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
13 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
14 Mr SIMONET Jean-Luc
15 Mme RIGAUD Anne-Marie
16 Mme RIGAUD Anne-Marie
17 Mr SIMONET Jean-Luc
18 Mme BASSET Marie
19 Mlle DURAND Simone
20 Mme BELLEGY Andrée
21 Mr SANDILLON Jean et Cts
22 Mme BASSET Marie
23 Habitants des Bussières
24 Habitants des Bussières
25 Mr SANDILLON Jean et Cts
26 Mr SANDILLON Jean et Cts
27 Mme BELLEGY Andrée
28 Mr SANDILLON Jean et Cts
29 Mme PARAIRE Michèle et Cts
30 Mme DERIGON Marguerite
31 Cts CAILLAT Pierre
32 Cts CAILLAT Pierre
33 Mme CHEMIN Geneviève
34 Mlle DURAND Simone
35 Mme SANDILLON Sylvie et Cts
36 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
37 Mme DUBEAUCLARD Gabrielle
38 Mme DERIGON Marguerite
39 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
40 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
41 Mlle DURAND Simone
42 Mme MATHIEZ Danièle
43 Cts MATHIEZ Marc
44 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
45 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
46 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
47 Mr SANDILLON Jean et Cts
48 Mme CHEMIN Geneviève
49 Mr LAIR Jean-Paul et Cts
50 Mr LAIR Jean-Paul
51 Mr LAIR Jean-Paul
52 Mme BELLEGY Andrée
53 Mme BASSET Marie
54 Mme BELLEGY Andrée
55 Mme SIMONET Marie Son

Ⓐ Ⓑ Ⓒ Ⓓ Ⓔ Ⓕ

TRAVAUX CONNEXES REMEMBREMENT

LEGENDE

1. Haie ou Mur d'élévation inférieure à 0.50m
2. Haie plus Mur d'élévation inférieure à 0.50m
3. Talus avec haie d'élévation supérieure à 0.50m
4. Talus sans haie d'élévation supérieure à 0.50m
5. Chemin à remettre en culture, sans haie ni mur
6. Chemin à remettre en culture, bordé de haies ou de murs
7. Fossé
8. Ruisseau à aménager

Haie à Conserver
Défrichement taillis ou terrain avec végétation arborescente
Remise en culture terrain envahi de petite végétation
Piste à aménager
Chemin à empierrer
Clôture
Entrée
Passage busé
Point d'eau

Echelle de 1/[illegible]

Etabli en 2012
par M. DELRIEU
Géomètre Agréé